



PARLIAMENT
OF KENYA



Union interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.

Forum sur la gouvernance de l'Internet 2026 | Volet parlementaire

Gouverner l'Internet à l'ère de l'intelligence : notre responsabilité commune

PROJET DE PROGRAMME

CONTEXTE

En tant que plateforme multipartite, le Forum des Nations Unies sur la gouvernance de l'Internet (FGI) rassemble chaque année plus de 10 000 participants afin de promouvoir les discussions sur les questions de politique publique liées aux technologies numériques, aussi bien en ligne qu'hors ligne.

Cette année, le Kenya accueille le [21^e Forum sur la gouvernance de l'Internet](#) (FGI 2026), qui se tiendra **du 14 au 18 décembre 2026 à Nairobi**, sous le thème général ***Gouverner l'Internet à l'ère de l'intelligence : notre responsabilité commune***.

Depuis 2019, le FGI associe activement des parlementaires du monde entier à ses travaux et leur offre un espace privilégié pour échanger et renforcer la coopération numérique, tant entre eux qu'avec les représentants du secteur privé, des milieux techniques et de la société civile, y compris des représentants des jeunes et du monde universitaire. Dans le cadre d'un volet parlementaire spécifique et en collaboration avec de nombreux partenaires du FGI, le Forum organise une série d'activités en amont de la réunion annuelle du FGI et pendant celle-ci.

Le volet parlementaire du FGI 2026 se tiendra les 16 et 17 décembre. Il est organisé conjointement par le Secrétariat du FGI, qui relève du Département des affaires économiques et sociales de l'ONU, l'Union interparlementaire (UIP) et le parlement du pays hôte, en l'occurrence le Parlement du Kenya. Le FGI invite tous les parlementaires et membres du personnel parlementaire intéressés à participer, en particulier ceux qui travaillent au sein des commissions parlementaires concernées ou sur les questions relatives au numérique et à la politique de l'Internet.

APERÇU THÉMATIQUE DU VOLET PARLEMENTAIRE

Sous le thème général *Gouverner l'Internet à l'ère de l'intelligence : notre responsabilité commune*, le volet parlementaire du FGI 2026 sera axé sur deux thèmes clés dans lesquels les parlements ont un rôle central à jouer :

- "Simples exécutants ou législateurs ?" : souveraineté numérique, inclusion numérique et responsabilités partagées
- "Grandir à l'ère de l'IA" : protéger les enfants en ligne

Par la législation et la coopération internationale, les parlements peuvent veiller à ce que les politiques en matière numérique servent les intérêts nationaux et répondent aux besoins des citoyens tout en contribuant à mettre en place un système de gouvernance mondiale cohérent fondé sur des règles. Cette responsabilité englobe également la protection des plus jeunes, qui grandissent dans un monde où l'IA est de plus en plus présente : les parlements doivent adopter des lois anticipant les risques liés aux algorithmes et à l'exploitation des données, tout en garantissant les droits des enfants à accéder à

Internet et à participer à la vie en ligne, et en obligeant les plateformes et les développeurs d'IA à assumer leurs responsabilités en matière de sécurité des enfants en ligne.

Le volet parlementaire du FGI 2026 poursuivra les objectifs suivants :

- tirer parti des résultats des précédents volets parlementaires organisés dans le cadre des FGI mondiaux et régionaux ;
- favoriser des échanges approfondis dans le cadre de tables rondes multipartites ;
- définir les priorités parlementaires ainsi que les moyens de renforcer les capacités et de traduire ces priorités en mesures concrètes.

DOCUMENT FINAL

Les principaux messages qui se dégageront des discussions du volet parlementaire seront consignés dans un document axé sur l'action, qui constituera l'un des documents finaux officiels du FGI 2026.

Le document final du volet parlementaire sera communiqué à tous les parlements et intégré au rapport de synthèse du FGI, qui sera porté à la connaissance des États Membres de l'ONU et des parties prenantes du FGI.

Les documents finals des volets parlementaires des précédents FGI peuvent être consultés depuis [cette page](#), via le menu "Quick Links".

PARTICIPANTS

Les parlementaires et les membres du personnel parlementaire qui souhaitent participer en présentiel doivent s'inscrire sur la [plateforme INDICO FGI 2026](#) prévue à cet effet. Une fois leur demande d'inscription approuvée, ils recevront un badge numérique.

Les participants à distance pourront prendre part aux séances sur Zoom. Les modalités pratiques seront communiquées dans l'application du programme du FGI 2026. Pour de plus amples renseignements, consulter le [site web du FGI](#) et [celui du FGI 2026 mis en place par le pays hôte](#).

Outre leur participation au volet parlementaire du FGI, les parlementaires sont également encouragés à découvrir les autres séances du Forum et à y participer activement.

PROJET DE PROGRAMME

VOLET PARLEMENTAIRE	
Jour 1 – mercredi 16 décembre 2026 "Simples exécutants ou législateurs ?" : souveraineté numérique, inclusion numérique et responsabilités partagées	
9 h 00-9 h 30	Accueil des participants et café de bienvenue
9 h 30-9 h 45	Volet parlementaire du FGI : accueil et présentation Les participants seront accueillis à l'ouverture du 8 ^e volet parlementaire du FGI et du 21 ^e FGI. Les remarques liminaires présenteront les objectifs du volet parlementaire du FGI 2026 et indiqueront aux participants comment prendre part au mieux aux processus du FGI.
9 h 45-11 h 15	Mettre l'IA au service du développement et renforcer les capacités nationales dans le domaine de l'IA L'intelligence artificielle offre des possibilités considérables pour accélérer le développement national. Pour en tirer parti, il faut toutefois disposer d'une vision et d'une stratégie claires, élaborées en concertation avec les citoyens, et mener des activités ciblées de renforcement des capacités à l'intention des principales parties prenantes. Cette séance présentera des exemples de contributions que l'IA peut apporter au développement d'un pays et examinera comment les parlements peuvent favoriser l'acquisition des compétences et la mise en place des infrastructures et des institutions nécessaires pour exploiter efficacement cette technologie. Une attention particulière sera accordée à la gouvernance des données, indispensable au déploiement responsable, sûr et équitable de l'IA dans les services publics et l'ensemble de l'économie. Elle examinera également le rôle que les parlements doivent jouer dans la définition des stratégies nationales et la préparation de l'ensemble de la société à l'IA.
11 h 15-11 h 30	Pause-café
11 h 30-13 h 00	Comprendre le concept de souveraineté numérique Dans le prolongement des échanges sur les capacités nationales en matière d'IA, cette séance examinera les différentes conceptions de la souveraineté numérique selon les pays, qu'il s'agisse de maîtriser les données et les infrastructures ou de préserver l'indépendance dans la définition des normes technologiques et la réglementation des plateformes. La séance permettra d'approfondir ce concept en examinant ce que signifie concrètement une véritable souveraineté numérique, les tensions qu'elle peut créer avec l'interopérabilité mondiale et la manière dont les parlements peuvent la promouvoir sans couper leurs citoyens de l'Internet mondial.
13 h 00-14 h 00	Déjeuner

14 h 00-15 h 30	Les nouveaux cadres juridiques de l'IA À mesure que les systèmes d'IA gagnent en puissance, les législateurs du monde entier élaborent de nouveaux cadres juridiques pour encadrer leur développement et leur utilisation. Cette séance passera en revue les nouvelles approches de la réglementation de l'IA, qui visent à concilier innovation et protection, et examinera les mesures que les parlements doivent prendre pour faire face aux risques extrêmes liés à l'IA, notamment en fixant des lignes rouges et en mettant en place des mécanismes de contrôle et des garanties adaptés à l'évolution rapide de la technologie.
15 h 30-16 h 00	Pause-café
16 h 00-17 h 30	État des lieux et perspectives de la gouvernance internationale de l'IA Cette séance dressera un état des lieux de la gouvernance internationale de l'IA et de ses priorités, depuis les initiatives menées sous l'égide de l'ONU jusqu'aux travaux multilatéraux de normalisation. En conclusion de la première journée, cette séance permettra de réfléchir au rôle des parlements dans la définition de l'avenir de l'IA et de déterminer les priorités et les prochaines étapes de l'action nationale et internationale.
Jour 2 – jeudi 17 décembre 2026 "Grandir à l'ère de l'IA" : protéger les enfants en ligne	
9 h 30-11 h 00	Que savons-nous de l'impact de l'IA sur les enfants ? Les plateformes basées sur l'IA transforment profondément l'expérience de l'enfance, qu'il s'agisse des outils d'apprentissage personnalisés ou de la recommandation algorithmique de contenus. Cette séance examinera les enseignements de la recherche sur l'impact de l'IA sur les enfants, en particulier sur leur santé mentale et leur éducation. Des experts présenteront des données sur les risques et les possibilités afin d'aider les parlementaires à fonder leurs débats sur les politiques publiques sur les données les plus récentes.
11 h 00-11 h 30	Pause-café
11 h 30-13 h 00	Le rôle du secteur privé dans la sécurité des enfants en ligne Les entreprises technologiques jouent un rôle central dans la préservation de la sécurité des enfants en ligne, à travers la conception des plateformes, la modération des contenus et les outils de vérification de l'âge. Cette séance examinera les responsabilités des entreprises en matière de sécurité des enfants en ligne ainsi que les avantages et les inconvénients de l'interdiction des réseaux sociaux comme mesure de politique publique. Elle s'intéressera aux mécanismes de redevabilité et aux engagements du secteur susceptibles d'assurer une protection effective des enfants, ainsi qu'aux moyens de promouvoir la prise en compte de la sécurité numérique des enfants dès l'étape de la conception.
13 h 00-14 h 00	Déjeuner

14 h 00-15 h 30	Action parlementaire en matière d'IA, de droits de l'homme et de droits de l'enfant Cette séance de clôture de la deuxième journée sera consacrée aux liens entre l'intelligence artificielle, les droits de l'homme et les droits de l'enfant. Elle permettra également d'examiner de près l'engagement mondial de l'ONU pour la sécurité des enfants face à l'intelligence artificielle, qui repose sur une démarche volontaire des entreprises du secteur. En conclusion de la journée, cette séance définira des pistes d'action parlementaire pour protéger les enfants en ligne et traduire les engagements pris en garanties législatives contraignantes et en mesures de contrôle.
15 h 30-16 h 00	Pause-café
16 h 00-17 h 30	Priorités de l'action parlementaire pour donner suite au volet parlementaire du FGI 2026 Cette séance de conclusion réunira les parlementaires afin de faire la synthèse des principaux messages et priorités qui se seront dégagés des deux journées de discussion. Les participants examineront et adopteront le document final du volet parlementaire, en définissant des mesures concrètes que les parlements pourront prendre au cours de l'année à venir pour faire progresser la souveraineté numérique, l'inclusion et la sécurité des enfants en ligne.